

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE CLUB DE CURLING DE MAGOG CHANGE SON SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION DES GLACES

Afin de respecter les nouvelles normes gouvernementales de protection de l'environnement, le Club de Curling de Magog débute les travaux de remplacement de son système de réfrigération des glaces.

Après plus de deux ans d'études techniques et de recherche de financement, le club peut aller de l'avant et réaliser un projet de près de 350 000\$. Ayant obtenu des subventions du gouvernement du Québec, du gouvernement Fédéral et de la Caisse Desjardins du lac Memphrémagog, les membres du Conseil d'Administration de cet organisme bénévole sont confiants de relever le défi dans les délais prescrits, malgré la crise du corona virus.

Tel que le mentionne le représentant de la Caisse Desjardins, "Nous sommes fiers de nous joindre aux autres bailleurs de fonds pour aider le Club de Curling de Magog. Nous soutenons cet organisme depuis de nombreuses années et comptons poursuivre notre collaboration encore longtemps"

Depuis plus de quatre ans, les membres du club ont contribué à un fond spécial, et réalisé des surplus d'opérations totalisant plus de 100 000\$. De plus, plusieurs membres ont accepté de prêter plus de 100 000\$ à des conditions avantageuses, ce qui permet aux dirigeants de débiter les travaux, dès le début juin, pour les compléter au cours de l'été. Il est prévu de reprendre les activités normales à l'automne si le gouvernement le permet.

Pour informations, communiquer avec Suzanne Cournoyer, Présidente du Club, au 819 769-3095

Magog le 1^{er} juin 2020